

Mise en ligne le 26/06/2024



Réf dossier : 10033
N° ordre de passage : 66
N° annuel : B2024_0290

DÉLIBÉRATION RÉUNION DU BUREAU DU 17 JUIN 2024

Renforcer la cohésion territoriale - Renouvellement urbain et Politique de la Ville - Contrat de ville "engagements quartiers 2030" - Conventions financières à intervenir les associations Art-Scène, ASTI, Compagnie du Sarment, Radio HDR, Unis-Cités Normandie, Football Club SER, Espoir Jeunes, Compagnie des Incomestibles, Safran Collectif et Youle Compagnie : autorisation de signature - Attribution de subventions

La loi de programmation pour la ville et la cohésion sociale urbaine du 21 février 2014 précise que la politique de la ville vise à concourir à l'égalité entre les femmes et les hommes, à la politique d'intégration et de lutte contre les discriminations dont sont victimes les habitants des quartiers défavorisés, notamment celles liées au lieu de résidence et à l'origine réelle ou supposée.

Le nouveau contrat de ville « Engagements Quartiers 2030 », validé en conseil métropolitain du 15 avril dernier, constitue une convention-cadre qui détermine la stratégie globale déployée en faveur des quartiers prioritaires à l'échelle de la Métropole. Celle-ci est organisée autour de deux grandes parties :

- les projets de territoires de chacun des quartiers prioritaires,
- les enjeux transversaux pour l'ensemble du territoire métropolitain.

La lutte contre les discriminations est donc un enjeu transversal du nouveau contrat de ville. A ce titre, il doit intégrer :

- une objectivation des discriminations vécues sur le territoire,
- une approche intégrée, mobilisant le droit commun,
- et un programme opérationnel d'actions.

L'année 2024 est une année de transition afin de lancer l'Appel A Projets « Lutte contre les discriminations » car tous les éléments n'étaient pas encore connus.

L'axe lutte contre les discriminations est adopté pour une période de 6 ans, de 2024 à 2030, avec quatre orientations principales :

1. Sensibiliser les habitants,
2. Qualifier et former les professionnels,
3. Mener et soutenir les initiatives locales en direction des publics potentiellement discriminés,
4. Favoriser l'accès aux droits des victimes.

Dans le cadre de l'orientation n° 3, la Métropole Rouen Normandie s'engage à poursuivre sa politique de soutien aux initiatives associatives. Ce soutien se traduit par un appel à projets annuel.

Pour l'année 2024, pour le financement de projets intercommunaux en matière d'égalité des chances et de lutte contre les discriminations sur les territoires de la politique de la ville, les deux axes prioritaires sont :

- la sensibilisation en direction des plus jeunes, sur les thématiques de l'égalité, de la prévention et de la lutte contre les discriminations et en particulier, les discriminations liées à l'origine, ainsi que les discriminations sexistes,
- la mise en place d'outils et de dispositifs permettant de prévenir les processus discriminatoires dans l'emploi et l'insertion professionnelle pour les publics spécifiques.

Compte-tenu des crédits de la Métropole prévus au Budget Primitif 2024 et après instruction des dossiers (14 dossiers reçus), il est proposé aux membres du Bureau d'adopter une programmation de 9 actions et d'attribuer des subventions pour un montant de 42 500 € au titre de l'année 2024 en répondant positivement aux sollicitations suivantes :

Opérateurs	Projets	Territoires d'intervention	Subventions proposées
Art-Scène	D'égal à égal	Canteleu, Maromme, Hauts de Rouen, Saint-Étienne-du-Rouvray	4 000 €
ASTI	Ensemble contre les discriminations	Petit-Quevilly, Rouen gauche, les Hauts de Rouen et Saint-Etienne-du-Rouvray.	2 500 €
Compagnie du Sarment	We are Family	Canteleu et Maromme	4 000 €
Radio HDR	Lutte contre les discriminations	Petit-Quevilly, Rouen, Saint-Étienne-du-Rouvray	4 000 €
Football Club SER	Sport Respect	Saint-Étienne-du-Rouvray, Notre-Dame-de-Bondeville, les Hauts de Rouen	3 500 €
Espoir jeunes	Nous contre la discrimination	Rouen, Canteleu, Saint-Etienne-du-Rouvray, Petit-Quevilly	6 000 €
Compagnie les Incomestibles	Les olympiades de la parole	Rouen, Maromme, Grand-Couronne	10 000 €
Safran Collectif	Sur le Ring – Outil théâtral sur les discriminations et promotion de l'égalité	Rouen, Saint-Étienne-du-Rouvray, Notre-Dame-de-Bondeville	2 500 €
Youle Compagnie	Journée internationale de lutte contre les LGBTQI + phobies	Rouen (Hauts de Rouen & Grammont)	2 500 €
Unis Cité Normandie	JADE – Jeunes ambassadeurs	Tous les QPV sur la Métropole Rouen Normandie	6 000 €

TOTAL	42 500 €
--------------	-----------------

Association Art-Scène

Action : D'égal à égal # 3.

Objectifs :

- Créer, ouvrir et animer des espaces de débats et de rencontres autour de l'égalité et la lutte contre les discriminations,
- Proposer des ateliers d'expression permettant aux participants de réfléchir, d'échanger, puis de communiquer autour de ces discriminations.

Descriptif :

- 1° partie : Spectacle d'intervention centré sur les discriminations, égalité/inégalité, différences... Un débat est proposé au public à l'issue de la représentation : LE LABO DES DEBATS (spectacle théâtral interactif abordant différences et discriminations). Les thèmes abordés sont le sexisme, le racisme, la culture, la religion..., puis ouverture à d'autres discriminations : l'âge, la résidence, l'orientation sexuelle... Le même principe sera également proposé avec deux autres spectacles,
- 2° partie : Ateliers d'expression artistique (écriture & photo) à partir des thèmes débattus et diverses productions "texte et image" sur deux types de supports de communication (cartes postales et affiches) sublimant une large palette de situations, expériences, revendications... Les restitutions finales (distribution de cartes postales et exposition d'affiches) seront destinées à circuler pour sensibiliser d'autres publics, d'autres groupes.

Territoires : Canteleu, Maromme, Hauts de Rouen, Saint-Étienne-du-Rouvray.

Moyens :

- Budget total : 18 100 €
- Montant demandé : 5 000 €
- Autres financements : DREETS, vente de produits, subvention d'exploitation
- Proposition de subvention : 4 000 €

ASTI

Action : Ensemble contre les discriminations

Objectifs :

- Accompagner les personnes discriminées et contribuer à leur accès aux droits,
- Favoriser l'expression des personnes discriminées ou potentiellement discriminées,
- Sensibiliser, informer les habitant.es et impliquer les personnes discriminées ou potentiellement discriminées dans des actions de sensibilisation,
- Réaliser des actions de formation sur les critères, domaines et dispositifs des discriminations auprès des jeunes en priorité des QPV et leur permettre d'intervenir auprès des publics en particulier les jeunes au sein de différents équipements éducatifs, culturels ou sportifs,
- Organiser des évènements festifs et informatifs avec la participation des « premier.e.s concerné.e.s

Descriptif :

- Permanences d'accueil des victimes de discriminations dans les QPV de Petit-Quevilly, Rouen et Saint-Etienne-du-Rouvray.
- Animer des ateliers d'expression de femmes et de jeunes des QPV discriminé.es ou potentiellement discriminé.es par une comédienne professionnelle avec production de deux spectacles vivants sur les discriminations. Création d'un conte avec des enfants et des parents volontaires qui sera produit à la bibliothèque de Petit-Quevilly.
- Organisation le 9 mars d'une grande manifestation de la diversité et de l'égalité à l'Astrolabe.
- Poursuivre la formation des 15 jeunes bénévoles dans le cadre du dispositif « tope là » avec production d'une vidéo.

Territoires : QPV Petit-Quevilly, Rouen gauche, les Hauts de Rouen et Saint-Etienne-du-Rouvray.

Moyens :

- Budget total : 20 074 €
- Montant demandé : 5 151 €
- Autres financements : DREETS, DILCRAH.
- Proposition de subvention : 2 500 €

Association La Compagnie du Sarment

Action : « We are family » Spectacle-débat sur les LGBTphobies.

Objectifs :

- Border un sujet délicat sur les peurs et les attitudes hostiles vis-à-vis des personnes LGBTTTQIAAP,
- Interroger et comprendre toutes formes de discriminations qui en découlent,
- Donner la parole aux jeunes et accompagner leurs doutes après le spectacle,
- Ouvrir un espace d'échange et d'écoute active, ou donner la possibilité de s'exprimer par écrit et de manière anonyme,
- Éviter tout jugement systématique et créer une dynamique d'apaisement et de tolérance.

Descriptif :

L'auteur et interprète rend visible un sujet d'actualité tabou auprès des jeunes. Seul en scène, il décide d'ouvrir le débat sur les discriminations à l'égard des personnes en raison de leur orientation sexuelle ou de leur identité de genre. Une mise en garde et une prise de conscience maniée avec beaucoup d'humour. Un regard introspectif habile et maîtrisé, un récit autobiographique bouleversant qui permet de mieux comprendre notre société en perte de repères. Ce spectacle-débat se décompose comme suit : 30 minutes de spectacle et 30 minutes de débat avec le public. Les interventions auront lieu en mai 2023.

Ce spectacle-débat est ouvert dès 11 ans, à tous les jeunes, du collège au lycée, à tout type de quartier de la ville ou d'établissement scolaire. Pour les 12 interventions prévues, en moyenne seront touchés 35 élèves par classe, soit un total de 420 élèves concernés pour cette action.

Territoires : Lycée Bernard Palissy (Maromme), Lycée Hôtelier Georges Baptiste (Canteleu), Collège Charles Gounod (Canteleu) et Collège Le Cèdre (Canteleu).

Moyens :

- Budget total : 5 790 €
- Montant demandé : 4 000 €
- Autres financements : Fonds propres 1 790 €
- Proposition de subvention : 4 000 €

Association Radio HDR

Action : « Lutte contre les discriminations ».

Objectifs :

Sensibiliser le public à la discrimination à travers la radio :

- Informer le public des problématiques discriminatoires,
- Sensibiliser le public à la thématique,
- Créer du lien en suscitant de la considération pour les victimes,
- Former les bénéficiaires aux actions citoyennes et aux outils de lutte contre la problématique.

Descriptif :

Les problématiques de discrimination restent présentes dans les QPV. L'ouverture d'esprit et la compréhension de l'autre font partie des armes luttant contre ces difficultés. Radio HDR utilise l'outil radiophonique et audiovisuel pour sensibiliser, rassembler, donner la parole dans une optique de création de lien social entre personnes de différents horizons.

L'action comporte deux axes :

- Les héritiers : action de sensibilisation autour d'un jeune issu de l'immigration afin de réaliser un mémoire audio sur les discriminations vécues.
- Le relais : produire avec les habitants des portraits audio vidéo de personnes ayant été victimes de discrimination et retraçant leurs parcours en permettant d'identifier des leviers, afin de :
 - Susciter une réflexion pour la mise en place d'actions pérennes de lutte contre les discriminations,
 - Contribuer à la production de supports journalistiques correspondant à la thématique,
 - Initier des bénéficiaires aux outils audiovisuels et radiophoniques.

Territoires : Petit-Quevilly, Rouen, Saint-Étienne-du-Rouvray.

Moyens :

- Budget total : 11 500 €
- Montant demandé : 5 000 €
- Autres financements : État, ville, organismes sociaux
- Proposition de subvention : 4 000 €

Association Unis Cité Normandie

Action : JADE (Jeunes Ambassadeurs des Droits à l'Égalité).

Objectifs :

L'objectif principal des JADE est de promouvoir l'égalité des droits et la lutte contre les discriminations auprès des 15-20 ans dans les collèges, lycées...

Les objectifs opérationnels sont :

- Sensibilisation aux discriminations, faire connaître aux jeunes les mécanismes de construction des discriminations,
- Apprendre à reconnaître ce qu'est une discrimination en droit et à la prévenir,
- Identifier le rôle et les compétences du Défenseur des droits en matière de lutte contre les discriminations.

Descriptif :

Les JADE peuvent intervenir dans toutes structures qui accueillent des jeunes de 15 à 20 ans (collèges, lycées, ULIS, SEGPA, Missions locales, Centres sociaux, BIJ, PIJ, CIFpro, IMpro, CMpro, ASE...).

Les interventions se déroulent sur deux séquences d'une heure chacune :

La première séance permet au JADE d'aborder 3 aspects de la discrimination : sa construction, sa définition juridique et les solutions à mettre en œuvre pour lutter contre les discriminations dont ils peuvent être victimes. La seconde intervention laisse place à un échange avec les élèves autour de grands thèmes.

Tout au long de l'année, les JADE participent à de nombreux événements dédiés à la promotion de l'égalité. Ces interventions se tiennent dans le cadre de forums, de stands, de fêtes de quartiers, de rallyes... Ces événements sont proposés par des partenaires divers et peuvent se tenir sur l'ensemble des territoires où des JADE effectuent leurs missions.

Territoires : Notre-Dame-de-Bondeville, Maromme, Canteleu, Rouen, Darnétal, Petit-Quevilly, Sotteville-lès-Rouen, Saint-Étienne-du-Rouvray, Oissel, Grand-Couronne, Cléon, Saint-Aubin-lès-Elbeuf, Elbeuf-sur-Seine.

Moyens :

- Budget total : 22 240 €
- Montant demandé : 6 000 €
- Autres financements : DILCRAH, Concours public, Services d'exploitation
- Proposition de subvention : 6 000 €

Football Club SER

Action : « Sport respect ».

Objectifs :

Lutter contre les préjugés et les stéréotypes racistes, antisémites et LGBTphobes, les actions à destination des jeunes, sur le temps scolaire, périscolaire et extra-scolaire à travers des moments de partage afin de :

- Sensibiliser les adhérents et leurs familles,
- Sensibiliser et former les salariés et les bénévoles,

- Permettre aux victimes de connaître leurs droits,
- Faciliter l'échange et faire connaître les associations spécialisées.

Descriptif :

Travailler autour des discriminations et de l'égalité filles-garçons.

Premier temps fort :

- Réaliser un premier temps autour d'un quiz participatif sur les valeurs et les symboles de la République
- Noël : quiz interactif avec les jeunes.

Deuxième temps fort : durant un stage ou lors d'une journée spéciale, travailler avec les jeunes autour de punchlines ou de phrases courtes mettant en dérision les stéréotypes de genres ou incitant à une égalité plus forte dans la société entre les filles et les garçons.

Stage graffiti / Minsal ou Lydia (stage Pâques),

Faire une fresque avec les panneaux réalisés en STAGE.

Troisième temps fort (plus long terme) :

- Construction d'un outil de formation à destination des équipes et du club : Jeu de l'oie à créer sur les discriminations. (Formation adultes / enfants).

Territoires : Saint-Étienne-du-Rouvray, Notre-Dame-de-Bondeville, Hauts de Rouen.

Moyens :

- Budget total : 6 650 €
- Montant demandé : 3 500 €
- Autres financements : L'Agence de Services et de Paiement (emplois aidés), DILCRAH et autres produits
- Proposition de subvention : 3 500 €

Association Espoir Jeunes

Action : « Nous contre les discriminations ».

Objectifs :

Définir la discrimination et connaître les critères de discriminations prohibés par la loi,
Identifier des situations discriminantes dans le milieu scolaire, la vie quotidienne, la vie de famille,
Comprendre les processus conduisant à la discrimination et les risques encourus,
Connaître les voies de recours pour savoir se défendre et se protéger,
Favoriser la prise de conscience par le biais des échanges et du jeu afin de prévenir l'apparition de ce type de comportement.

L'action basée sur les échanges entre pairs questionne les représentations, les préjugés et les stéréotypes. Dans un cadre sécurisé, la structure aide les jeunes à réfléchir à leurs propos et à leurs actes au sein de leur environnement.

Descriptif :

L'action "NOUS contre les discriminations" prépare les jeunes à agir en personne responsable, en

connaissant les voies de recours, en réaffirmant le rôle protecteur de chacun. Elle contribue ainsi au bien-être collectif et individuel, à la promotion de la diversité et de l'égalité.

L'intervention se compose de 2 modules de 2 heures utilisant des méthodes et supports variés.

- Premier module :

Le photo-langage libère la parole des jeunes, confronte la discrimination au regard de la loi et les représentations. Les vidéos et les prises de parole relient les critères légaux à leur environnement, aux situations qu'ils rencontrent dans leur quotidien.

Les débats nourrissent d'exemples le module, interpellent le groupe, remettent en question les positionnements. Les études de cas offrent la prise de recul nécessaire à la prise de conscience.

- Deuxième module :

Les jeux de rôle courts offrent l'occasion aux participants de tester leur réaction dans un cadre sécurisé, appréhender les processus conduisant à la discrimination, construire leur argumentation pour s'affirmer face aux situations.

Territoires : quartier Grammont/Saint-Sever, quartier de la Grand-Mare, quartier du Château Blanc (Saint-Étienne-du-Rouvray), quartier Cité Rose (Canteleu), quartier de la Piscine (Petit-Quevilly).

Moyens :

Budget total : 26 200 €

- Montant demandé : 10 000 €

- Autres financements : Ville, mécénat et Agence de Services et de Paiement (emplois aidés)

- Proposition de subvention : 6 000 €

Compagnie des Incomestibles

Action : "Les olympiades de la parole".

Objectifs :

Aborder un sujet tabou sur les peurs et les attitudes hostiles vis-à-vis des personnes LGBTTTQIAAP.

Donner aux élèves de trois collèges des territoires prioritaires de la Métropole les outils pour :

- Prendre la parole et développer ses capacités oratoires,
- Construire une pensée argumentée,
- Comprendre les discriminations et savoir comment lutter contre,
- Utiliser leur créativité au service d'une cause qu'ils souhaitent défendre.

L'ensemble du projet a également pour objectifs de valoriser les élèves des Quartiers Prioritaires de la Ville, leur montrer que leur parole compte, participer à rompre le sentiment d'isolement qui peut être ressenti dans ces quartiers et leur montrer que les lieux culturels de la métropole sont aussi les leurs.

Descriptif :

Il s'agit de travailler le rapport à la parole de chacun avec pour objectif final la production d'une « plaidoirie » de forme libre sur un sujet choisi par l'élève en lien avec les discriminations qu'il subit et/ou qu'il souhaite dénoncer. Ces « plaidoiries » seront présentées à un jury extérieur lors d'un temps fort final qui décernera des récompenses par catégories. Six classes s'affronteront, deux de

chaque collègue participant.

Le projet s'organisera sur 3 périodes :

- 1 - Le spectacle « Modeste Proposition » sera proposé aux élèves. Ce spectacle est sous forme d'une fausse conférence qui traite du sujet de la pauvreté en France et de comment y remédier. Confrontés à des discours discriminatoires (sexisme, racisme, homophobie, mépris social), les élèves seront poussés à réagir et à faire appel à leur esprit critique. Ce spectacle est joué par les deux comédiens qui feront par la suite toutes les animations d'ateliers théâtre sur l'année.
- 2 - A la suite du spectacle, des ateliers de pratiques théâtrales auront lieu tout au long de l'année scolaire. Les comédiens travailleront avec les élèves sur la prise de parole, l'éloquence et la créativité au service d'une idée à défendre. En parallèle, les professeurs seront les garants de la continuité du travail et aideront les élèves à construire leurs argumentaires.
- 3 - A la fin de l'année scolaire, une restitution intitulée "les olympiades de la parole" sera organisée où chaque élève pourra présenter et défendre son argumentaire devant les autres élèves et un jury composé de professionnels de la parole (comédiens, avocats, politiques, rappeurs). Cette restitution se déroulera dans un lieu culturel de la métropole pour valoriser le travail fourni par les élèves tout au long de l'année.

Territoires : Rouen, Maromme, Grand-Couronne.

Moyens :

- Budget total : 19 000 €
- Montant demandé : 10 000
- Autres financements : Cité éducative, contributions volontaires en nature
- Proposition de subvention : 10 000 €

Association Safran Collectif

Action : « Sur le ring, outil théâtral de réflexion sur les discriminations ».

Objectifs :

Aborder la discrimination au travers de séances de sport autour d'un ring afin de :

- Favoriser une réflexion sur des situations discriminatoires,
- Contourner les préjugés,
- Créer de manière ludique et participative un outil théâtral adapté à des cibles différentes (enfants, adolescents, adultes),
- Développer la créativité de professionnels en formation,
- Acquérir une argumentation et une aisance orale sur la thématique.

Descriptif :

Un intervenant enseigne de manière participative les notions de différence, de discrimination et de harcèlement entre pairs, en utilisant notamment l'outil théâtral. La création de ce dernier permet aux élèves de s'emparer du sujet et de le transmettre à leur tour.

Dans un premier temps, deux comédiens rencontrent le groupe BPJEPS constitué. Les notions de différences, de discrimination et de harcèlement sont redéfinies grâce à des histoires vécues ou connues des stagiaires afin de discerner quelques pistes de travail à venir.

Dans un deuxième temps, 6 demi-journées sont créées auprès du groupe afin d'écrire et interpréter des trames d'improvisation autour des thématiques.

Dans un troisième temps, les pièces sont jouées devant 3 ou 4 structures socioculturelles et éducatives dans lesquelles les stagiaires travaillent ou sont en stage.

Round 1 :

Sur un ring, les comédiens se donnent la réplique dans des scènes discriminantes de la vie quotidienne d'une dizaine de minutes.

Round 2 : Le public disposé autour du ring symbolique est invité à réagir par l'entremise de deux personnes qui agissent comme des arbitres et qui permettent l'élaboration d'un débat contradictoire.

Les thématiques abordées sont choisies en commun avec les structures qui accueillent la troupe. Trois représentations dans au moins 3 lieux différents avec 12 stagiaires BPJEPS sur 2 jours sont prévues et un bilan de l'action avec le groupe sera fait en aval du projet (pour un public d'environ 200 personnes).

Territoires : Rouen, Saint-Étienne-du-Rouvray, Notre-Dame-de-Bondeville, Grand-Quevilly.

Moyens :

- Budget total : 4 120 €
- Montant demandé : 3 296 €
- Autres financements : Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services
- Proposition de subvention : 2 500 €.

Association Youle Compagnie

Action : « Journée internationale de lutte contre les LGBTQI+ phobies ».

Objectifs :

Permettre l'expression des personnes accueillies au sein des permanences « Asile de Fiertés Colorées », centre LGBTQI+ de Rouen, tout en favorisant l'appropriation de la langue française pour les personnes allophones et la connaissance de la culture française pour l'ensemble des personnes.

Descriptif :

Proposition de deux ateliers deux fois par mois. Collecte et écriture de ce que livrent les personnes au fil des ateliers.

Écriture et mise en scène d'une forme spectaculaire interprétée par les personnes exilées le 17 mai 2024 à l'occasion de la journée mondiale contre les LGBTQIAA+ Phobies dans l'espace public.

Fiertés Colorées et l'association Laisse Bien Ta Gaiété (LBTG) ont créé le groupe Barigna, qui permettra aux personnes ne souhaitant pas porter les mots de s'exprimer à travers la musique. Le groupe Barigna sera associé à la création de la forme spectaculaire finale.

Territoires : Rouen (Hauts de Rouen & Grammont).

Moyens :

- Budget total : 9 500 €,
- Montant demandé : 2 500 €,
- Autres financements : Ville, DRAC, subventions d'exploitations, ressources propres, dons en nature et bénévolat,
- Proposition de subvention : 2 500 €.

Chaque projet fera l'objet d'une convention avec le porteur de projet.

Le Quorum constaté,

Le Bureau métropolitain,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la loi n° 2014-173 du 21 février 2014 de programmation pour la Ville et la Cohésion Urbaine,

Vu le décret n° 2023-1314 du 28 décembre 2023 modifiant la liste des quartiers prioritaires de la politique de la ville dans les départements métropolitains,

Vu l'instruction du 4 janvier 2023 relative à la gouvernance des contrats de ville Engagements Quartiers 2030,

Vu les statuts de la Métropole,

Vu les demandes de subventions émanant des associations suivantes :

- association Art-Scène en date du 27 décembre 2023,
- ASTI en date du 19 décembre 2023,
- Compagnie du Sarmant en date du 10 janvier 2024,
- association Radio HDR en date du 5 janvier 2024,
- association Unis-Cité Normandie en date du 27 décembre 2023,
- Football Club SER en date du 26 décembre 2023,
- association Espoir Jeune en date du 26 décembre 2023,
- Compagnie les Incomestibles en date du 21 décembre 2023,
- association Safran Collectif en date du 15 décembre 2023,
- association Youle Compagnie en date du 28 décembre 2023,

Vu la délibération du Conseil du 18 décembre 2023 approuvant le Budget Primitif 2024,

Vu la délibération du Conseil du 15 avril 2024 adoptant le contrat de ville « engagements quartiers 2030 »,

Vu la délibération du Conseil du 15 juillet 2020 donnant délégation au Bureau,

Ayant entendu l'exposé de Monsieur Joachim MOYSE, Vice-Président,

Après en avoir délibéré,

Considérant :

- que le développement d'une politique globale de prévention et de lutte contre les discriminations par le biais de l'élaboration d'un plan d'actions a été inscrit comme un axe du nouveau contrat de ville « engagements quartiers 2030 »,
- que celui-ci a été adopté par le Conseil métropolitain du 15 avril 2024,
- que les projets proposés par les associations répondent aux enjeux du territoire,

Il est procédé au vote à 17 heures 41.

Décide à l'unanimité :

- d'attribuer les subventions suivantes pour un total de 42 500 € à :
 - L'association Art-Scène : 4 000 € pour l'action « D'égal à égal »,
 - L'ASTI : 2 500 € pour l'action « Ensemble contre les discriminations »,
 - La Compagnie du Sarment : 4 000 € pour l'action « We are Family »,
 - L'association Radio HDR : 4 000 € pour l'action « Lutte contre les discriminations »,
 - L'association Unis-Cité Normandie : 6 000 € pour l'action « JADE »,
 - Le Football Club SER : 3 500 € pour l'action « Sport respect »,
 - L'association Espoir Jeunes : 6 000 € pour l'action « NOUS contre les discriminations »,
 - La Compagnie les Incomestibles : 10 000 € pour l'action « Les olympiades de la parole »,
 - L'association Safran Collectif : 2 500 € pour l'action « Sur le ring, outil théâtral de réflexion sur les discriminations »,
 - L'association Youle Compagnie : 2 500 € « Journée internationale de lutte contre les LGBTQI+ phobies »,

- d'approuver les termes des conventions annexées à la présente délibération,

et

- d'habiliter le Président à signer les conventions avec les associations : Art-Scène, ASTI, Compagnie du Sarment, Radio HDR, Unis-Cité Normandie, Football Club SER, Espoir Jeunes, Compagnie les Incomestibles, Safran Collectif et Youle Compagnie.

La dépense qui en résulte sera imputée au chapitre 65 du budget principal de la Métropole Rouen Normandie.

Il reste que pour respecter les prescriptions de l'article L5211.10 du Code Général des Collectivités Territoriales, il sera rendu compte de cette décision au Conseil lors de sa prochaine réunion.

Fait à ROUEN les jour, mois et an susdits.

SUIVENT LES SIGNATURES
POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME

LE SECRETAIRE DE SEANCE

LE PRÉSIDENT

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rouen, 53 avenue Gustave Flaubert, 76000 ROUEN, dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et/ou notification. Le Tribunal Administratif peut aussi être saisi via l'application informatique "télécours citoyens" accessible par le site internet www.telerecours.fr.

RÉUNION DU BUREAU DU 17 JUIN 2024 A 17H00

Sur convocations des 7 et 11 juin 2024

Etaient présents :

M. ANQUETIN (Saint-Aubin-Epinay), M. BARRE (Oissel) à partir de 17 h 08, Mme BIVILLE (Saint-Etienne-du-Rouvray), Mme BONA (Ymare), Mme BOUCQUIAUX (Saint-Léger-du-Bourg-Denis), M. BREUGNOT (Gouy), Mme DE CINTRE (Rouen), M. DELALANDRE (Duclair) à partir de 17 h 08, Mme FLAVIGNY (Mont-Saint-Aignan), Mme GOUJON (Petit-Quevilly), M. LAMIRAY (Maromme), Mme LAMOTTE (Sainte-Marguerite-sur-Duclair) à partir de 17 h 03, M. LANGLOIS (Amfreville-la-Mivoie), M. LE COUSIN (Saint-Etienne-du-Rouvray), M. LECOUTEUX (Belbeuf), Mme LESAGE (Grand-Couronne), Mme MAMERI (Rouen), M. MARCHANI (Rouen), M. MARUT (Grand-Quevilly) à partir de 17 h 07, M. MAYER-ROSSIGNOL (Rouen), M. MERABET (Elbeuf), Mme MEZRAR (Saint-Pierre-lès-Elbeuf) à partir de 17 h 03, M. MOREAU (Rouen), Mme MOTTE (Petit-Quevilly), M. MOYSE (Saint-Etienne-du-Rouvray), Mme MULOT (Notre-Dame-de-Bondeville), Mme NICQ-CROIZAT (Mont-Saint-Aignan) à partir de 17 h 09, Mme PANE (Sotteville-lès-Rouen), Mme RENO (Sotteville-lès-Rouen), Mme SANTO (Roncherolles-sur-le-Vivier), M. SORET (Rouen) à partir de 17 h 05.

Etaient représentés conformément aux dispositions de l'article L 2121.20 du Code Général des Collectivités Territoriales :

M. AMICE (Saint-Pierre-de-Manneville) pouvoir à Mme BOUCQUIAUX, M. CALLAIS (Le Trait) pouvoir à Mme LAMOTTE à partir de 17 h 03, Mme EL KHILI (Rouen) pouvoir à Mme BIVILLE, Mme GROULT (Darnétal) pouvoir à Mme BONA, M. HOUBRON (Bihorel) pouvoir à Mme FLAVIGNY, M. ROULY (Grand-Quevilly) pouvoir à M. MARUT à partir de 17 h 07.

Etaient absents :

M. BARRE (Oissel) jusqu'à 17 h 08
M. BIGOT (Petit-Couronne)
M. CALLAIS (Le Trait) début de la représentation à partir de 17 h 03
M. DELALANDRE (Duclair) jusqu'à 17 h 08
M. HIS (Saint-Paër)
Mme LAMOTTE (Sainte-Marguerite-sur-Duclair) jusqu'à 17 h 03
M. MARUT (Grand-Quevilly) jusqu'à 17 h 07
Mme MEZRAR (Saint-Pierre-lès-Elbeuf) jusqu'à 17 h 03
Mme NICQ-CROIZAT (Mont-Saint-Aignan) jusqu'à 17 h 09
M. ROULY (Grand-Quevilly) début de la représentation à partir de 17 h 07
M. SORET (Rouen) jusqu'à 17 h 05